RCS : MONTAUBAN
Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00209
Numéro SIREN : 828 815 290
Nom ou dénomination : ABC SERVICES PRO

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2021 sous le numéro de dépôt 5927

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2021

Désignation de l'entreprise SASU ABC SERVICES PRO — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 1000 CHEMIN DE BORDEBASSE 82000 MONTAUBAN

Numéro SIRET * 8 2 8 8 1 5 2 9 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

TRIBUNAL de COMMERCE de MONTAUBAN (T. et G.) 12 NOV. 2021 B 5927

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122020 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122019 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	1 200	030 297	903	
	Immobilisations financières * (1)	040	600	042	600	600
	Total I (5)	044	1 800	048 297	1 503	600
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	5 644	070	5 644	7 200
	Créances (2) — Autres * (3)	072	11 750	074	11 750	10 250
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	1 371	086	1 371	36
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	18 765	098	18 765	17 486
	Total général (I+II)	110	20 565	112 297	20 268	18 086

certifié conforme le président

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 200	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	1 227	277
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	1 989	950
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	5 516	2 327
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	13 090	5 210
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 663)	172	1 663	10 549
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	14 752	15 759
	Total général (I + II + III)	180	20 268	18 086

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 200
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Dossier N° ABC en Euros.

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B 2021**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : SASU ABC SERVICES PRO — Néant : *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122020	Exercice N-1 clos le 31122019	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue : biens — dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue : services *	217	218	8 299	20 635
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226	15 078	
	Autres produits		230		2
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	23 377	20 637
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		10
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail - mobilier - immobilier)		242	20 728	19 308
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 363	244	363	201
	Rémunérations du personnel *		250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		
	Dotations aux amortissements *		254	297	
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262		0
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	21 388	19 519
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	1 989	1 118
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		168
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	1 989	950
	B - RÉSULTAT FISCAL — Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 989	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			
	Zone franche urbaine (34. octies et octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Investissements outre-mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350 : 15 078
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)		352		354 : 13 089
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372 : 13 089

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° ABC en Euros.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SASU ABC SERVICES PRO 31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
AIDES COVID		15 078
Total des déductions diverses	**350**	15 078

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

3 **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

DGFiP N° 2033-C 2021

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABC SERVICES PRO

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 200	474		476	1 200	1 200
Immobilisations financières		480	600	482		484		486	600	600
TOTAL		490	600	492	1 200	494		496	1 800	1 800

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	297	564		566	297
TOTAL		570		572	297	574		576	297

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU ABC SERVICES[1] PRO

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		

Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	13 089
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	13 089

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SASU ABC SERVICES PRO			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	8 299
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	8 299
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	15 078
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	15 078
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	13 909
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	3 219
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	17 128
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	6 249
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026			
Période de référence	024		160			
Date de cessation			186			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(6) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 82881529000014

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU ABC SERVICES PRO

ADRESSE (voie) 1000 CHEMIN DE BORDEBASSE

CODE POSTAL 82000 VILLE MONTAUBAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 200

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME | Nom patronymique MAUREL | Prénom(s) MARIE-ANDREE | Nom marital | % de détention 54.55 | Nb de parts ou actions 1 200 | Naissance : Date 180158 | N° Département 12 | Commune RIEUPEYROUX | Pays FR | Adresse : N° 2 | Voie PASSAGE DE L'ECOLE | Code postal 12510 | Commune OLEMPS | Pays France

Titre (2) MR | Nom patronymique AROKIASSAMY-DIT-ROCH | Prénom(s) SEBASTIEN JEROME XA | Nom marital | % de détention 45.45 | Nb de parts ou actions 1 000 | Naissance : Date 201180 | N° Département 31 | Commune TOULOUSE | Pays FR | Adresse : N° 1000 | Voie CHEMIN DE BORDEBASSE | Code postal 82000 | Commune MONTAUBAN | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 82881529000014

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU ABC SERVICES PRO

ADRESSE (voie) 1000 CHEMIN DE BORDEBASSE

CODE POSTAL 82000 VILLE MONTAUBAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination: ABC SERVICES RENOVATION

N° SIREN (si société établie en France): 838930915 | % de détention: 60.00

Adresse : N° 1000 | Voie: CHEMIN DE BORDEBASSE

Code postal 82000 | Commune: MONTAUBAN | Pays: France

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

SASU ABC SERVICES PRO
82000 MONTAUBAN

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		903		903	
21840000	MOBILIER DE BUREAU	1 200		1 200	
28184000	AMORTS MOBILIER DE BUREAU	297-		297-	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		600	600		
26100000	TITRES IMMOBILISES	600	600		
TOTAL I		1 503	600	903	150.50
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		5 644	7 200	1 556-	21.61-
41100000		5 644	7 200	1 556-	21.61-
AUTRES CREANCES		11 750	10 250	1 500	14.63
44870000	ETAT PRODUIT A RECEVOIR	1 500		1 500	
46701000	COMPTE COURANT CHEZ ABC SR	10 250	10 250		
DISPONIBILITES		1 371	36	1 335	NS
51200000	BNP		30	30-	100.00-
51210000	CREDIT AGRICOLE	1 371	6	1 365	NS
TOTAL II		18 765	17 486	1 280	7.32
TOTAL GENERAL		20 268	18 086	2 183	12.07

SASU ABC SERVICES PRO
82000 MONTAUBAN

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	2 200	1 000	1 200	120.00
10100000 Capital	2 200	1 000	1 200	120.00
RESERVE LEGALE	100	100		
10610000 RESERVE LEGALE	100	100		
AUTRES RESERVES	1 227	277	950	343.36
10688000 RESERVES DIVERSES	1 227	277	950	343.36
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	1 989	950	1 039	109.39
TOTAL I	5 516	2 327	3 189	137.07
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	13 090	5 210	7 880	151.25
40100000	13 090	5 210	7 880	151.25
AUTRES DETTES	1 663	10 549	8 886-	84.24-
44400000 IS		168	168-	100.00-
45510000 CC AROKIASSAMY ROCH SEBASTIEN	1 663	10 381	8 718-	83.98-
TOTAL III	14 752	15 759	1 007-	6.39-
TOTAL GENERAL	20 268	18 086	2 183	12.07

SASU ABC SERVICES PRO
82000 MONTAUBAN

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	8 299	20 635	12 336-	59.78-
70611000 PRESTATIONS SERVICES	8 299	20 635	12 336-	59.78-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15 078		15 078	
74101000 AIDE COVID	15 078		15 078	
AUTRES PRODUITS		2	2-	100.00-
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION		2	2-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	23 377	20 637	2 740	13.27
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		10	10-	100.00-
60100000 ACHAT MAT PREMIERES		10	10-	100.00-
AUTRES CHARGES EXTERNES	20 728	19 308	1 419	7.35
60400000 SOUS TRAITANCE	13 354	5 980	7 374	123.31
60614000 CARBURANTS	437		437	
60617000 VETEMENTS DE TRAVAIL		15	15-	100.00-
60620000 CARBURANT	88		88	
60630000 PETIT ENTRETIEN ET EQUIPEMENT		15	15-	100.00-
60681000 ACH. AUTRES MAT ET FOURN.	31		31	
61320000 LOCATION IMMOBILIERE	3 600	3 600		
61600000 ASSURANCES PROFESSIONNELLES		324	324-	100.00-
62260000 HONORAIRES		215	215-	100.00-
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	92	253	162-	63.82-
62300000 Publicité, publications, relat	5		5	
62301000 PUB RELAT PUBL DONS POURB		10	10-	100.00-
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7	65	58-	88.97-
62560000 FRAIS DE MISSION	85	134	48-	36.06-
62570000 FRAIS DE RECEPTION	79	18	61	338.56
62580000 IK PRESIDENT	2 742	8 191	5 449-	66.53-
62600000 Frais postaux et frais de télé		33	33-	100.00-
62601000 FRAIS POSTAUX	6		6	
62700000 SERVICES BANCAIRES	203	455	252-	55.36-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	363	201	162	80.60
63511000 COTISATION FONCIERE ENTREPRISE	363	201	162	80.60
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	297		297	
68112000 DOT AMORT IMMO CORP	297		297	
AUTRES CHARGES		0	0-	100.00-
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION		0	0-	100.00-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	21 388	19 519	1 868	9.57
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	1 989	1 118	871	77.92
IMPOTS SUR LES BENEFICES		168	168-	100.00-
69500000 IS		168	168-	100.00-
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	1 989	950	1 039	109.39

Date	Tableau de cohérence des liasses fiscales	Référence	Page
10/04/2021	Client ABC SASU ABC SERVICES PRO 1000 CHEMIN DE BORDEBASSE 82000 MONTAUBAN		1
Collaborateur		Exercice 01/01/2020 31/12/2020	

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
Aucune anomalie détectée					

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

N° 2065-SD
2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU ABC SERVICES PRO	1000 CHEMIN DE BORDEBASSE 82000 MONTAUBAN
SIRET 8 2 8 8 1 5 2 9 0 0 0 0 1 4	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Services	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	13 089
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
GEST@FI 170 RUE DE PERIOLE 31500 TOULOUSE *Tél:* 05 34 25 15 40	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 10/04/2021 Lieu MONTAUBAN
	Qualité et nom du signataire: PDG
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature AROKIASSAMY DIT ROCH SEBASTIEN
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2021

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8
MAUREL MARIE-ANDREE ASSOCIEE 2 PASSAGE DE L'E							
CENTRE URBAIN 12510 OLEMPS	1 200	2020					
AROKIASSAMY DIT ROCH SEBASTIEN PRESIDENT ASSO							
820000 MONTAUBAN	1 000	2020			2 742		

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Quadra

Abc Services Pro SAS
SAS AU CAPITAL DE 2200 EUR
Capital minimum 1000 eur
Siège social : 1000 CHEMIN DE BORDEBASSE

82000 MONTAUBAN

SIRET : 828 815 290 000 14
RCS MONTAUBAN

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30/06/2021
SUR LES COMPTES ARRETES AU 31/12/2020

L'an Deux mille Vingt-et-un
Et le Trente juin, à 15 heures
Sont présents :
Maurel Marie-Andrée détenant 1200 actions et 1200 droits de vote sur les 2200 actions et droits de vote qui composent le capital de la société
Arokiassamy Dit Roch Sébastien détenant 1000 actions et 1000 droits de vote sur les 2200 actions et droits de vote qui composent le capital de la société.

L'ensemble des associés étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :
Approbation des comptes annuels et quitus de gestion
Affectation du résultat

Approbation des compte annuels et quitus de gestion :
Mr AROKIASSAMY DIT ROCH présente les comptes annuels qui font apparaître un bénéfice de 1989.12eur.
L'approbation des comptes est soumise au vote.
Les comptes sont approuvés à l'unanimité.
L'assemblée donne à l'unanimité quitus à Mr AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien pour sa gestion.

Affectation du résultat :
Mr AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien propose l'affectation suivante :
Réserve légale 120 eur
Autres réserves 1869.12 eur

L'affectation du résultat est soumise au vote.
L'assemblée approuve à l'unanimité l'affectation du résultat proposée.

Le résultat est donc affecté de la manière suivante :
Réserve légale 120 eur

Autres réserves 1869.12 eur

L'ordre du jour ayant été épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 16heures.

Certifié conforme

Le Président
AROKIASSAMY DIT ROCH Sébastien